



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

# DISPARITES SPATIALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

## Un déficit 4 fois plus élevé en milieu Rural



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel  
Projet SWEDD-Tchad

# DISPARITES SPATIALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

« *Un déficit 4 fois plus élevé en milieu Rural* »

**A**l'ère actuelle, la lutte contre les inégalités occupe une place importante dans les nouvelles stratégies mises en place pour renforcer le niveau de développement des pays. En effet, il est clair aujourd'hui qu'il serait difficile de concevoir un développement durable sans remédier aux inégalités liées à l'âge, au sexe, au milieu de résidence, à l'accès aux services de soin, à l'éducation, et au travail décent dans la répartition des richesses. Ainsi, il convient de trouver les outils adéquats pour fournir aux décideurs publics les informations permettant de rendre les stratégies plus efficaces.

La méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (NTA) développée dans ce sens se focalise sur l'impact économique des changements de la structure par âges de la population. En fournissant des estimations des profils de revenu, de consommation, d'épargne et des transferts publics et privés par âge et milieu de résidence, les NTA apportent une dimension importante dans l'analyse de la disparité dans la population des pays, surtout entre les milieux de résidence.

Situé entre les 7<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degré de latitude nord et les 13<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degrés de longitude est, le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup>. La République du Tchad appartient politiquement et économiquement à l'Afrique Centrale, mais en raison des similitudes de conditions climatiques, il est rattaché également aux pays sahéliens.

Selon les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH2), la population<sup>1</sup> du Tchad est estimée à 11 039 873 habitants avec une densité de 8,6 habitants au Km<sup>2</sup>. La taille moyenne des ménages est de 5,3. Quant au degré d'urbanisation<sup>2</sup>, il demeure faible et se situe à 21,9% ; les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes en milieu urbain et la moitié de la population urbaine est constituée des adultes de 15-60 ans. L'âge moyen de la population est de 19,7 ans alors que 50% de la population est âgée de moins de 15 ans. L'espérance de vie à la naissance est de 52,4 ans dont 51,1 ans en milieu urbain et de 52,9 ans en milieu rural.

En termes de répartition par zone, la majorité de la population (78%) est constituée de ruraux vivant essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, du petit commerce et de l'artisanat. Cette partie de la population est la plus pauvre et la plus exposée à l'insécurité alimentaire. Cependant, suite aux mesures prises par les Autorités dans le cadre de la mise en œuvre des différentes Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté (SNRP1, 2 et PND2013-2015), on note une amélioration des conditions de vie de la population même des

efforts reste à faire. En effet, le taux de pauvreté qui était en 2003/2004 à 55,0% est passé à 46,7% en 2011.

La structure économique a subi beaucoup de modifications avec la mise en exploitation du pétrole. Cette situation a impacté sur le cadre de vie des populations rurales qui sont principalement dans le secteur primaire. L'économie tchadienne voit ainsi son produit intérieur brut (PIB) augmenter de 220 dollars par habitant en 2001-2002 (soit moins de la moitié de la moyenne de l'Afrique subsaharienne) à près de 1 051,1 dollars par habitant en 2014 (DEP/MFB, 2016).

Cependant, l'on note une disparité des revenus selon le milieu de résidence. Ce qui fait que ce changement de la structure de l'économie n'implique pas automatiquement une amélioration importante du niveau de vie de la population. Ainsi, la plupart des activités rurales (essentiellement agricoles) sont de l'auto-emploi avec peu de qualification. Par contre, les employés qualifiés représentent 15,9% des individus en milieu urbain alors qu'en milieu rural, cette proportion est inférieure à 2%. Cette situation est liée au niveau d'instruction des populations dans les différentes zones. En effet, plus d'un actif sur deux (62,6%) est sans instruction en milieu rural, seulement 9,7% de l'ensemble a atteint le niveau secondaire et rare sont ceux qui ont atteint le niveau supérieur.

En ce qui concerne les services sanitaires, le personnel de santé existant est réparti de manière inégale sur l'ensemble du territoire national avec une forte concentration du personnel qualifié (Médecins, IDE et SFDE) dans les zones urbaines. Il existe des régions déficitaires en personnel qualifiés alors que d'autres en débordent. Par exemple, N'Djamena compte 1 289 infirmiers et 244 sages-femmes alors qu'au Barh El Ghazel on note 18 infirmiers et 2 sages-femmes (Annuaire Statistique Sanitaire, 2015). La mobilité des cadres – y compris au plus haut niveau du ministère est un problème récurrent qui mine les efforts faits pour restaurer des stratégies, renforcer les services et accumuler les connaissances indispensables au contexte de travail.



<sup>1</sup> D'après les résultats des projections de la population du Tchad de l'INSEED sur la période 2009-2050 basées sur l'hypothèse moyenne, la population atteindrait 14 millions habitants en 2016, 16 millions habitants en 2020 et 23 millions habitants en 2030.

<sup>2</sup> Au RGPH2, est considéré comme urbain ou ville tout chef-lieu de département et de région.

Les politiques et plans élaborés par le MSP accordent toujours une place importante au développement des ressources humaines comme étant le levier pour l'amélioration de la qualité des prestations de services dans les formations sanitaires. Par ailleurs, la formation des médecins spécialistes n'existe pas au Tchad. Le peu de médecins spécialistes qui exercent sont surtout dans les grands hôpitaux de N'Djamena.

### • La notion de milieu de résidence dans la capture du dividende démographique :

Les Nations Unies admettent qu'en raison des variations nationales, il n'est pas possible de distinguer les zones urbaines et les zones rurales sur la base d'une définition unique qui serait valide pour tous les pays. Les zones rurales sont souvent décrites par la négative, par « ce qui n'est pas urbain ». Par conséquent, les incohérences et les variations que l'on observe dans la définition des zones urbaines donnent lieu à des contradictions similaires lorsque l'on s'efforce de définir les zones rurales (BAD, OCDE, PNUD 2015).

Généralement, une ville est une unité urbaine (un établissement humain) étendue et fortement peuplée (dont « les habitations doivent être à moins de 200 m<sup>2</sup> chacune, par opposition aux villages », d'après l'ONU), dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture, etc. Pour Pierre George, une ville se définit comme « un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et une forme d'organisation économique et sociale ». Telles sont les critères que remplissent la plupart des villes en général et tchadiennes en particulier. Par conséquent, les déséquilibres régionaux des pays se posent d'abord en termes de problèmes sociaux.

Le dividende démographique désigne la transformation de la structure de la population pour contribuer à l'accélération de la croissance économique. Cette transformation doit se faire au niveau national pour assurer une meilleure capture du dividende. Cependant, les zones rurales sont souvent marquées par un déficit en termes d'infrastructures et de moyens de production pouvant assurer un certain niveau de développement aux populations qui y vivent. Ce qui fait que même si les zones urbaines produisent une richesse, celle-ci est absorbée par le retard des zones rurales qui regroupent la plus grande partie de la population.

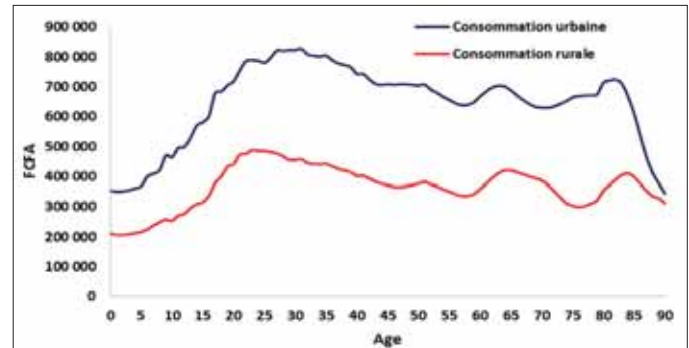
### • Dividende démographique et disparités spatiales :

**Avec une consommation moyenne beaucoup plus petite, le milieu rural consomme beaucoup plus au niveau national que le milieu urbain**

D'une manière générale, on note une dominance de la consommation dans le milieu urbain que celle du milieu rural pour tout le cycle de vie. La consommation croît de 350 000 FCFA pour atteindre un pic de 827 000 FCFA à l'âge de 31 ans en milieu urbain, par contre en milieu rural, la croissance commence à partir de 207 000 FCFA pour atteindre un pic de 485 000 FCFA à l'âge de 24 ans. De manière progressive, on

observe une décroissance dans les deux milieux. A partir de l'âge de 82 ans, on constate une chute brutale de 700 000 à 340 000 FCFA dans le milieu urbain et de 400 000 à 300 000 FCFA dans le milieu rural.

**Graphique 1 : Profils moyens de consommation selon le milieu de résidence**

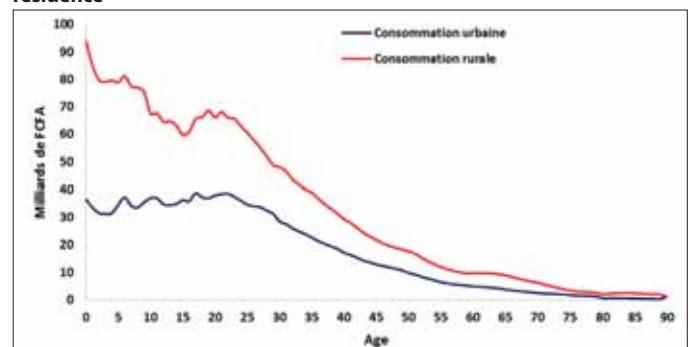


Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Le premier constat au niveau agrégé est que, c'est la consommation au niveau rural qui domine. Une décroissance de la consommation de 95 à 61 milliards est observée pour la tranche d'âge de 0-15 ans dans le milieu rural. Par contre dans le milieu urbain, elle fluctue entre 34 et 36 milliards dans la même tranche d'âge. Après 15 ans, la tendance est à la hausse jusqu'à atteindre 68 milliards FCFA à 19 ans avant de décroître rapidement au point de s'annuler durant le reste du cycle de vie dans le milieu rural. Cette dernière tendance s'observe également dans le milieu urbain après 22 ans.

Un écart important s'observe entre la consommation urbaine et rurale. La consommation en moyenne par tête est certes largement dominée par le milieu urbain, mais le poids démographique dans le milieu rural fait qu'il occupe la plus grande part de consommation au niveau national.

**Graphique 2 : Profils agrégés de consommation selon le milieu de résidence**



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

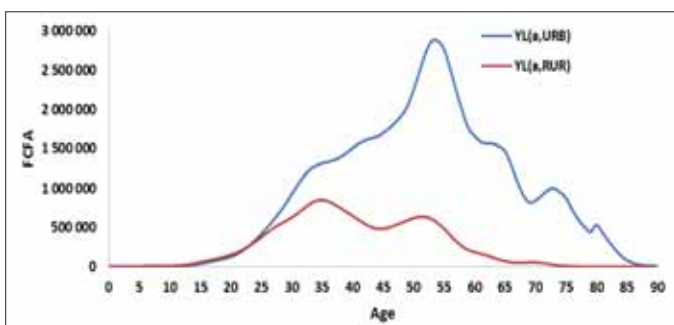
**Un revenu moyen par individu plus élevé au niveau urbain, le milieu rural porté par son poids démographique...**

Les résultats du profil moyen de revenu du travail selon le milieu de résidence montrent que tant en milieu rural qu'urbain, les jeunes entrent sur le marché du travail très tôt. Cependant, à partir de 13 ans, on observe que le revenu du travail devient significatif.

A partir de 25 ans, le revenu en moyenne des individus vivant en milieu urbain se démarque de celui des ruraux. Il augmente plus vite et tend vers des niveaux très élevés relativement au revenu des ruraux. Ce dernier ne dépasse pas les 860 000 FCFA. Alors qu'en milieu urbain, le maximum est évalué à 2 874 000 FCFA obtenu à l'âge de 54 ans. Cette situation montre l'inégale répartition des revenus entre les zones qui est liée au type d'activité des individus.

En milieu rural, les individus vivent de leur activité agricole qui est encore une activité vivrière largement dépendante des aléas climatiques et assurant des revenus encore faibles. A partir d'un certain âge, l'activité est gérée par les adultes (entre 30 et 50 ans environ) au niveau du ménage alors les plus vieux sont libérés de cette charge.

**Graphique 3 : Profil moyen de revenu de travail selon le milieu de résidence**



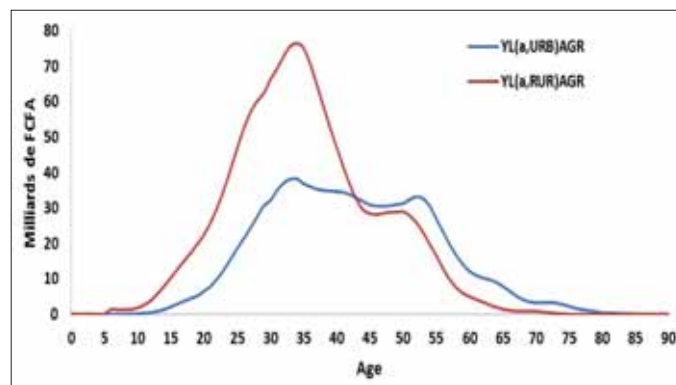
Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Il apparaît clairement une prédominance du revenu du travail rural par rapport à celui du milieu urbain. Car en milieu rural, les jeunes de 6-11 ans possèdent déjà un revenu de travail. A partir de 13 ans, on enregistre une croissance régulière du revenu du travail pour atteindre un maximum de 76 milliards à 34 ans en milieu rural et de 38 milliards en milieu urbain pour le même âge. Ensuite, il décroît jusqu'à 44 ans où on observe que le milieu urbain a un revenu légèrement supérieur au milieu rural. Après 44 ans, on observe une même tendance

décroissante des revenus des deux milieux au point de s'annuler à 80 ans.

Cette situation confirme l'importance du milieu rural dans l'économie du pays. Malgré la baisse de la contribution de l'agriculture au PIB (45% à 25%), de l'élevage (39% à 20%), le poids démographique du monde rural fait que le revenu global généré dans cette zone est important.

**Graphique 4 : Profil agrégé de revenu de travail selon le milieu de résidence**



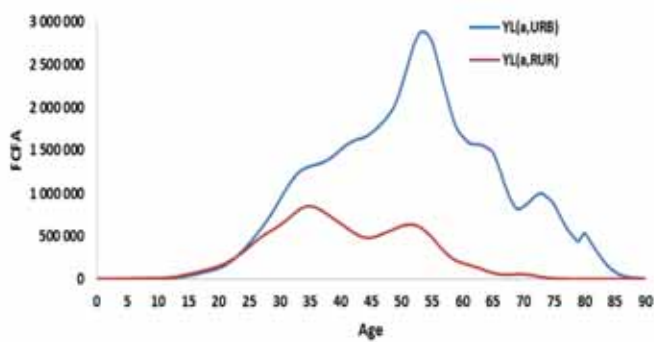
Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

## Déficit du cycle de vie et milieu de résidence

En milieu rural, le déficit est observé entre 0 et 28 ans et 56 ans et plus. Par contre, en milieu urbain, il est constaté entre 0 et 25 ans à la jeunesse et 82 ans et plus à la vieillesse. En milieu rural, les individus dont l'âge est compris entre 29 et 55 ans dégagent un surplus très faible. Par contre en milieu urbain, le surplus dégagé est important et concerne les individus de 26 à 81 ans. Ainsi les individus disposent plus de temps pour générer leur surplus en milieu urbain (56 ans) qu'en milieu rural (27 ans). Le temps de déficit en milieu urbain est plus large qu'en milieu rural.



Source: Flickr/Tchad 2017

**Graphique 5: Comparaison revenu et consommation par milieu de résidence**

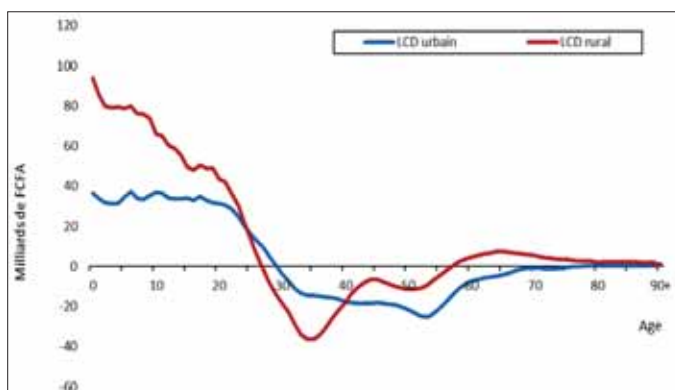
Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Au niveau agrégé, le déficit total du cycle de vie est estimé à 341,3 milliards en milieu urbain contre 1 875,8 milliards en milieu rural. Le graphique 6 montre que le déficit est généré en ville entre 0-25 ans et chez les personnes âgées de 82 ans et plus. Par contre en milieu rural, il est généré entre 0 et 28 ans et plus.

Le déficit observé au niveau agrégé est très important au niveau de l'enfance et de la jeunesse en milieu rural (1 979,1 milliards). En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à plus de 575,6 milliards. Et celui des jeunes de 6-28 ans est estimé à 1403,5 milliards. Il est moins marqué pour les personnes âgées de 56 ans et plus et qui représente 165,5 milliards. Tandis qu'en milieu urbain, le déficit est relativement faible chez l'enfance et la jeunesse (438,3 milliards). Pour la petite enfance de 0 à 5 ans, il est estimé à 120,6 milliards et pour la jeunesse de 6-29 ans à 288,9 milliards. Il est moins marqué pour les personnes âgées de 82 ans et plus qui ne représente que 2,5 milliards.

En termes de surplus au niveau agrégé, les urbains dégagent un surplus important à partir de 26 à 81 ans (56 ans) alors que les ruraux dégagent un surplus entre 29 et 55 ans (27 ans). On a un surplus de 779,6 milliards en milieu urbain contre 268,7 milliards en milieu rural pour les deux tranches d'âge considérées.

Le déficit total (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse) en milieu urbain est évalué à 438 milliards alors qu'il est de 2 145 milliards en milieu rural. **Il est donc 4 fois plus élevé en milieu rural.**

**Graphique 6 : Profil agrégé du déficit de cycle de vie selon le milieu de résidence**

Source : Administration publique et ECOSIT3 2011, CREG/CREFAT 2016



Source : Flickr/Tchad 2017

## Recommandations

### Améliorer le rendement des activités dans le secteur primaire :

Le Gouvernement devrait améliorer le système de production agro-sylvo-pastorale afin d'augmenter sa valeur ajoutée. Ceci passera par une amélioration du niveau d'alphabétisation des ruraux et la mise à leur disposition de moyens de productions plus modernes et plus rentables.

### Renforcer les capacités des ruraux à maîtriser la croissance démographique

Le Gouvernement devrait essayer de maîtriser la croissance démographique des zones rurales. Cette maîtrise passera par un meilleur rééquilibrage de la répartition des infrastructures scolaires qui permettra d'augmenter le temps de scolarisation des jeunes filles et l'abandon des mariages d'enfants par les communautés. En outre, cela permettra d'améliorer l'accessibilité de ces dernières à des activités plus rentables.

## Actions

### Court terme :

- Renforcer le dispositif de formation scolaire et d'alphabétisation dans la zone rurale ;
- Doter les paysans de moyens de production plus performants ;
- Améliorer les services sociaux de base dans les zones rurales ;
- Mettre en place des institutions plus stables pour mieux gérer la pérennité des programmes et l'aboutissement des stratégies mises en place.

### Dans le moyen terme

- Améliorer le cadre de commercialisation des produits du primaire ;
- Diversifier les cultures de rentes (coton, sésame, arachide, etc.).

## Références Bibliographiques

- CREFAT (2016)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Tchad », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD), Août 2017, 102p.
- MFPPESEN (2011)**, « Politique nationale genre », draft du document final.
- INSEED (2012)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat « Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Août 2012, 92 p.
- INSEED (2014a)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 18, Projections démographiques 2009-2050, N'Djaména, Juillet 2014, 90p.
- INSEED (2014b)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, Profil de pauvreté au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Août 2014, 143p.
- INSEED (2014c)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, L'Emploi au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Aout 2014, 103p.
- INSEED (2014d)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 7, Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction, N'Djaména,, Juillet 2014, 137p.
- INSEED, MSP et ICF (2016)**, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2014-2015). Rockville, Maryland, USA : INSEED, MSP et ICF International, Mai 2016, 655 p.
- MENPC (2015)**, Direction des Etudes, des Statistiques et de la Carte Scolaire (DESCS), « Annuaire Statistique de l'Education, Année scolaire 2013/2015 », N'Djaména : MENPC, UNESCO, AFD et UNICEF, Décembre 2015, 204 p.
- MEPD (2017)**, Direction Générale des Etudes et du Plan (DGEP), « Plan Quinquennal de Développement, PQ 2017-2021 », juin 2017, 74 p.
- MSP (2016)**, Direction de la Statistique et de l'Information Sanitaires (DSIS), « Annuaire des Statistiques Sanitaires, Tome A, 29ème Edition, Année 2015 », N'Djaména, Novembre 2016, 222 p.
- Dramani (2015 & 2016)**, Economie Générationnelle et Dividende Démographique  
Tome 1 : Eléments de diagnostic au Sénégal, Edition Harmattan  
Tome 2 : Théories et applications au Sénégal, Edition Harmattan
- CREFAT (2015)**, Méthodologie de Construction des comptes de transferts nationaux-Manuel de Formation